

DESCRIPTION DE TÂCHES

EMPLOI:	Technicien à l'audio	SERVICE:	Exploitation
SYND./ CL.:	SCFP 687 /	DATE:	Le 23 août 2005

SOMMAIRE

Sous surveillance générale et selon les procédés en usage, le technicien à l'audio assure la mise en oeuvre et l'exploitation tant au point de vue technique qu'artistique des dispositifs d'enregistrement, de diffusion et de reproduction sonore.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS ET EXEMPLES DE TÂCHES

1. Conçoit, dessine ou met à jour les plans de prise de son selon les besoins de la production:
 - a) Discute avec le réalisateur et le superviseur technique des besoins particuliers de la production.
 - b) Établit les plans de prise de son selon les procédés en usage: choix des équipements audio appropriés, des modes de raccordements, etc.
 - c) Informe le superviseur de ses besoins particuliers en équipements tels achat, location etc., afin d'assurer leur disponibilité lors des installations ou de la production.
 - d) Contacte, lorsque nécessaire, les gérants, chefs d'orchestre et techniciens pour répondre adéquatement aux besoins de l'artiste ainsi que les fournisseurs externes pour planifier la disponibilité des équipements requis.
 - d) Participe, au besoin, aux repérages afin d'établir les besoins en audio de la production.
2. Voit à l'exécution du plan de prise de son:
 - a) Coordonne et voit à l'installation des équipements audio.
 - b) Equilibre les haut-parleurs témoins de sonorisation.
 - c) Évalue la qualité technique des enregistrements soumis pour diffusion et propose les recommandations appropriées.
 - d) Suggère au réalisateur, au besoin, des modifications à apporter afin d'améliorer la qualité sonore.

GROUPE TVA INC. _____



DESCRIPTION DE TÂCHES

EMPLOI:	Technicien à l'audio	SERVICE:	Exploitation
SYND./ CL.:	SCFP 687 /	DATE:	Le 23 août 2005

3. Opère les consoles de mixage en raccordant les différentes sources sonores et en vérifie la qualité.
4. Donne des directives aux techniciens quant à la manipulation, au choix d'équipement, aux ajustements à apporter, etc.
5. Enregistre, effectue des transferts et exécute des montages audio sur les supports adéquats:
 - a) Sélectionne les équipements périphériques appropriés tels multi effets numériques, dispositifs d'enregistrement et de lecture, interface de communication, etc.
 - b) Pré-programme sur le lecteur multiformats l'ensemble des bandes sonores nécessaires aux enregistrements en directs ou en différés.
6. Transporte, vérifie, installe, démonte et range le matériel technique en respectant les normes de sécurité et rapporte les déficiences techniques au superviseur.
7. Exécute toute autre tâche de même nature ou d'ordre général reliée à l'emploi, demandée par son supérieur ou nécessitée par ses fonctions.

EXIGENCES FORMELLES

EMPLOI:	Technicien à l'audio	SERVICE:	Exploitation
SYND./CL.:	SCFP 687 /	DATE:	Le 23 août 2005

FORMATION

- Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) en électrotechnique avec spécialisation en électronique ou équipements audiovisuels.

EXPÉRIENCE

- Trois (3) années d'expérience pertinente.

CONNAISSANCES

- Connaissances en musique.
- Connaissances en informatique.
- Connaissance usuelle de la langue anglaise.
